

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JANVIER 2014

A 19 h la feuille de présence fait apparaître que le nombre de présents et représentés est de 42.
Le quota (34) étant atteint le président déclare la séance ouverte.

RAPPORT MORAL

M Gauthier procède à la lecture du rapport moral que tout le monde a reçu avec la convocation.

Vote du rapport moral :

Pas de voix contre. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Mme Corbin donne les lignes principales de recettes et de dépenses ainsi que le solde en banque au 31 DEC 2013.

Elle fait circuler dans l'assistance le cahier des comptes afin que chacun puisse prendre connaissance des détails de la gestion de l'association en précisant que les relevés de banque et les factures sont à la disposition de toutes les personnes désirant les consulter.

Vote du rapport financier :

Pas de voix contre. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

ACTION EN FAVEUR DES RESTOS DU CŒUR

Un samedi matin de marché, dans le hall du carré des Jalles nous avons vendu des tableaux et avons donné pour les restos la somme de 103 €.

COTISATIONS :

Les cotisations restent inchangées : 30 € par an pour les adultes et 15 € pour les enfants.

NOUVEAUX ADHERENTS :

Le nombre de nouveaux adhérents est cette année très important du fait de l'ouverture de nouvelles séances de cours. Il y a 28 enfants et 13 adultes.

ENFANTS	ENFANTS	ADULTES
Arents Alexia	Labanère Justine	Lanusse Patrick
Arents Antoine	Larnac Eloïse	Le Corre Alain
Beucher Hugo	Laurier Denis	Bertonne Marie Christine
Beziau Roxane	Le Couls Gaëtan	Coquart-Angély Danielle
Bié Floriane	Marceron Kelly	Gabet Carole
Bodineau Noëlla	Marceron Madisson	Guittard Catherine
Boulesteix Julie	Martin Mathilde	Hourcaillou Francine
Bureau Johanna	Pellegrin Valentin	Kerbirio Isabelle
Collet Noémie	Poirson Anathilde	Maugez Catherine
Giraud Elise	Rocheteau Jeanne	Payet Christlène
Hervouet Julie	Tricaud Lyna	Peyrazat Sylvain
Hudrisier Maëlle	Van Weerst Eloïse	Raymond Danielle
Janiec Camille	Vital Sarah	Renaudin Pascale
Klopfeinstein Charly	Huguet Benjamin	

LA REVUE DES A B J :

La revue des A B J continue avec ses rubriques retraçant la vie de l'assoce.

Nous espérons que vous êtes intéressés par les différentes rubriques.

Si vous faites des expositions à titre personnel n'hésitez pas, faites le savoir à Jeanne qui mettra un article dans le journal.

Ce journal est toujours consultable sur le site A B J ainsi que les numéros précédents. Tapez artistes des bords de jalles sur Google et vous aurez un accès direct.

QUESTIONS DIVERSES :

Au sujet de l'envoi de relances de cotisation à des adhérents qui avaient déjà payé il est suggéré d'ajouter la mention « si vous avez déjà payé veuillez ne pas tenir compte du présent avis. »

M Gauthier précise que les termes « si vous ne vous acquittez pas de la cotisation vous ne serez plus adhérent des A B J » n'a rien d'offensant et que de plus aucune plainte ne lui a été adressée directement.

APPEL A CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

18 personnes ont fait état de leur candidature par mail, oralement ou par téléphone. M Peyrazat est également candidat au cours de cette réunion.

Mmes

Ledoux, Lacour, Boulet, Robert, Crespineé, Bayres, Pouilly, Klopfeinstein, Delliaux, Beucher, Boitaud, Méric, Buron, Gasteuil, Renaud-Vailles.

Ms

Gelle, Méric, Neff, Peyrazat.

S'ajoutent à cette liste les membres démissionnaires du bureau qui se représentent.

Mmes

Corbin, Villetorte, Guillaume.

Ms

Hirn, Domalain, Calendini, Gauthier.

Ce qui porte le nombre de candidats à 26.

A l'unanimité l'assemblée estime que le nombre de membres du C A est beaucoup trop élevé car représentant plus d'un tiers des adhérents adultes.

Il est donc décidé à l'unanimité moins 2 voix de limiter le C A à 15 membres.

Ms Duca et Mélnitchenko qui représentent ces 2 votes ne sont pas contre cette limitation mais voudraient en plus supprimer le C A en ne conservant que le bureau.

Il est alors décidé de procéder à un vote à bulletins secrets pour désigner les 15 adhérent(e)s qui feront partie du conseil.

Les bulletins de votes comprenant les noms de tous les candidats sont distribués à chaque présent en tenant compte des procurations.

Le décompte des voix étant effectué les 15 personnes ayant obtenu le plus de suffrages sont membres du conseil d'administration.

Aucune contestation n'est à noter après lecture des résultats.

Mesdames	Messieurs
Villetorte Delphine	Domalain Louis
Guillaume Marie Noëlle	Calendini Gustave
Corbin Jeanne	Gautier François
Crespineé Annie	Gelle Raymond
Robert Marie Christine	Neff Daniel
Buron Véronique	Peyrazat Sylvain
Méric Claudine	Hirn Pierre Jean
	Méric Jean Henri

Réunion du C A le mercredi 29 janvier 2014.

Réunion du C A en vue de désigner les membres du bureau.

M Neff est excusé

M Calendini veut quitter son poste de vice-président tout en restant membre du C A.

M Peyrazat lui succède.

M Domalain beaucoup plus disponible que Mme Robert accepte de prendre la place de secrétaire.

Personne ne désirant prendre le poste de président M Gauthier demeure à cette place.

COMPOSITION DU BUREAU :

PRESIDENT	<i>GAUTHIER François</i>
VICE-PRESIDENT	<i>PEYRAZAT Sylvain</i>
SECRETAIRE	<i>DOMALAIN Louis</i>
SECRETAIRE ADJOINTE	<i>VILLETORTE Delphine</i>
TRESORIERE	<i>CORBIN Jeanne</i>
TRESORIERE ADJOINTE	<i>GUILLAUME Marie Noëlle</i>
ARCHIVISTE	<i>HIRN Pierre Jean</i>

MEMBRES DU C A :

Mesdames	Messieurs
<i>CRESPINEE Annie</i>	<i>CALENDINI Gustave</i>
<i>ROBERT Marie Christine</i>	<i>GELLE Raymond</i>
<i>BURON Véronique</i>	<i>NEFF Daniel</i>
<i>MERIC Claudine</i>	<i>MERIC Jean Henri</i>

Tout le monde souhaite une réunion du C A environ tous les 3 mois, même si aucune décision n'est à prendre, mais dans le but de discuter, de donner des idées pour améliorer la marche de l'association.

Etant données les difficultés rencontrées lors de l'A G à propos des votes, le C A remaniera les statuts dans le courant de l'année afin d'être présentés à l'approbation de l'A G prochaine.

Un brouillon du compte rendu de l'A G est élaboré dans ses grandes lignes.

Une version détaillée sera envoyée à chaque membre du C A afin d'apporter des modifications ou de corriger d'éventuelles fautes ou de palier certains oublis.

La date limite du paiement des cotisations a été fixée au **28 février 2014**

Merci à toutes et à tous d'être venus aussi nombreux à notre assemblée générale

Le président

François Gauthier